



# Déclaration de la victime sur les répercussions du crime



**VOUS** êtes la seule  
personne à savoir  
comment ce crime  
vous a affectée.



Une déclaration de la  
victime sur les  
répercussions du crime  
est l'occasion qui vous  
est donnée d'exprimer  
à la cour, au moment  
de la détermination de  
la sentence, comment  
le crime vous a affecté.

